

#### Marc Jammet Conseiller municipal PCF

# Mantes la Jolie Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Lettre d'informations municipales numéro 62. 1° trimestre 2011

# **BONNE ANNEE 2011**

<u>Lundi 31 janvier 2011 à</u> 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et **chaque Mantais peut y assister** (entrée «mariages » de l'Hôtel de Ville).

#### Pour me contacter

- <u>Courrier</u>: Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- <u>Adrel</u>: <u>marc.jammet@wanadoo.fr</u>
- <u>Site Internet</u>: <u>http://jammet.marc.free.fr</u>

# La liberté d'expression a un prix.

Envoyé à 1.500 Mantais, les frais d'impression et d'affranchissement de ce petit journal s'élèvent aux environs de 1.000 euros. Vous pouvez, si vous le souhaitez, contribuer à informer les Mantais (chèque à l'ordre de Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville)

e vous souhaite, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont proches, une bonne année 2011 et je vous présente tous mes vœux pour une ville solidaire et juste.

Je forme ainsi le vœu qu'en 2011, **l'unité de cardiologie interventionnelle soit réouverte** à l'hôpital de Mantes la Jolie, son plateau technique et sa cohérence de soins maintenus et améliorés afin d'assurer LE DROIT POUR TOUS A LA SANTE.

Je forme le vœu qu'en 2011, **les écoles de Mantes la Jolie** voient leurs moyens municipaux se renforcer, permettant ainsi d'étoffer un véritable réseau d'écoles à taille humaine et de proximité afin de préserver L'AVENIR POUR TOUS NOS ENFANTS.

Je forme le vœu qu'en 2011, la municipalité s'engage dans une **politique d'amélioration du logement existant**, affectant les moyens dont elle dispose à L'ACCES POUR TOUS A UN LOGEMENT DECENT, RESPECTUEUX DU PATRIMOINE ET DE L'IDENTITE DE NOTRE COMMUNE.

Je forme le vœu qu'en 2011, la municipalité délaisse enfin les intérêts des promoteurs immobiliers pour se consacrer à la BAISSE DES IMPOTS LOCAUX et à agir pour une FISCALITE LOCALE JUSTE.

Bien à vous.

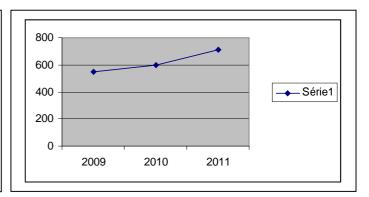
Marc Jammet.

#### IMPOTS LOCAUX. La droite locale vous a menti.

Souvenez-vous. En janvier 2008, la liste "Vialay-Bédier" vous promettait de nouvelles réalisations et une stabilisation de la pression fiscale et de la dette. A mi-mandat, trois ans plus tard, le bilan est tout autre. Vous en trouverez, ci-dessous, un petit aperçu non exhaustif (sans compter le stationnement payant par exemple).

#### Taxe d'habitation: + 30% en deux ans.

	2009	2010	2011
Valeur locative moyenne	3731	3787	3843
Abattement	560	568	0
Taux (ville) d'imposition	17,32%	18,57%	18,57% (estimation)
Taxe d'habitation moyenne	549 euros	597 euros	713 euros

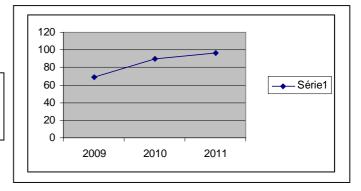


En 2009, le maire a volontairement menti aux Mantais en annonçant une hausse limitée à 1%. Elle était réellement de 8,5%. En 2010, cette fois, le maire n'a pas voulu annoncer l'augmentation des impôts aux Mantais. Par contre, dès le mois de septembre, il a fait voter par sa majorité docile, la suppression de l'allégement général à la base qui introduisait un peu de justice fiscale. La conséquence pour 2011 sera une augmentation fixe de 107 euros pour tous les contribuables.

Au total, en deux ans - et si le taux d'imposition n'est pas revu à la hausse - la taxe d'habitation augmentera en moyenne de 30%.

#### La dette: + 40% en deux ans.

2009	2010	2011
69 millions	90 millions	96 millions
d'euros	d'euros	d'euros



# Des économies à réaliser? Non, des choix politiques clairs à opérer.

La situation dramatique du point de vue des finances est due avant tout aux choix politiques de la municipalité. Les promoteurs immobiliers en profitent, les Mantais paient. Il est possible de faire autrement. Par exemple, la simple remise en cause des dépenses prévues pour le parking Gambetta (*et la réaffectation des subventions*) et la vidéosurveillance sur la voie publique permettraient de dégager 5,6 millions d'euros. Cela permettrait d'annuler toutes les hausses des impôts locaux ces deux dernières années, de maintenir les subventions aux associations, de baisser de 25% les tarifs de la cantine scolaire et de consacrer encore plus de 2,5 millions d'euros à la rénovation de nos écoles et aux services rendus aux habitants.

#### Dépenses prévues par le maire pour 2011.

Parking Gambetta: 4,6 millions d'euros (dont 2,6 millions de subventions)

Vidéosurveillance sur la voie publique: 1 million d'euros

**Total: 5,6 millions euros** 

#### Nouvelles décisions rendues possibles!

Rétablissement de l'allégement général à la base: 1,5 million euros

Rétablissement du taux d'imposition 2009: 1 million euros Rétablissement des subventions aux associations: 300.000 euros

Baisse de 25% des tarifs de cantine scolaire: 180.000 euros Nouveaux services à la population (écoles, voirie ..): 2,5 millions euros

Total: 5,48 millions euros

#### Conseil municipal du 30 septembre 2010.

#### TAXE D'HABITATION.

# Suppression de l'abattement général à la base

L'abattement général à la base, comme son nom l'indique, est un abattement destiné à moduler un peu (à la baisse) les impôts suivant la valeur de votre résidence (que vous soyez propriétaire ou pas). Cet abattement est calculé sur la valeur locative moyenne de la commune (ce que produirait un an de loyers). Il était de 15%. La majorité Ump-Modem a décidé de l'annuler. Les conséquences s'en feront sentir dès 2011: une hausse fixe de 107 euros pour tous les contribuables, quels que soient leurs revenus, quelle que soit la valeur de leur résidence.

#### Les votes.

Pour: Ump, Modem. Contre: PCF, PS, Décil-verts.

#### TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT

#### + 66%

C'est une taxe municipale qui s'applique sur les constructions mais aussi sur les aménagements des résidences

(agrandissement par exemple). Elle était de 3%, elle passe à 5% - soit 66% de hausse.

Cela ne gênera pas trop les promoteurs immobiliers qui répercutent cette taxe sur les acheteurs. Par contre, les petits propriétaires qui voudront, par exemple, agrandir leur maison d'une pièce pour loger un enfant seront - eux - frappés directement.

#### Les votes.

Pour: Ump, Modem. Contre: PCF, PS, Décil-verts.

#### **AGENTS MUNICIPAUX.**

#### - 110 postes

21 postes budgétaires créés, 131 supprimés - soit au total 110 suppressions de postes. Elles vont concerner en priorité les jeunes agents souvent embauchés en contrats précaires. A la clef, des travaux concédés au privé et qui prennent du retard (*comme dans les écoles ou nos rues*) et des espoirs d'embauche définitive qui s'envolent pour les jeunes.

#### Les votes.

Pour: Ump, Modem. Contre: PCF, PS, Décil-verts.

#### Conseil municipal du 15 novembre 2010

#### CHRISTIAN RECUPER.

# Une autorisation d'exploiter surprenante.

Cette société ayant déposé une demande d'exploitation sur la commune de Rosny, le Conseil municipal de Mantes la Jolie (*en tant que voisin*) devait donner son avis. Avis positif pour la majorité municipale au vu d'un rapport "rassurant".

Un rapport d'autant plus rassurant qu'il ne comportait pas certains éléments d'information comme la présence d'un champ captant d'eau potable au dessous (*risque de pollution en cas d'incendie*), que l'activité de l'entreprise n'est pas limitée - comme indiqué - à la location de bennes et au commerce d'objets de récupération comme en témoigne un rapport de la DRIRE (*direction générale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement*) qui constatait, le 3 novembre 2008, "la présence de 40 véhicules hors d'usage et 2.000 tonnes de ferrailles excédant les 50 m3 autorisés". La DRIRE mettait en demeure la société de régulariser sa situation administrative dans les 3 mois. Deux ans après, c'est donc à la faveur d'une nouvelle implantation que les communes lui accordent donc cette autorisation - sans aucune garantie sérieuse.

#### Les votes

<u>Pour:</u> Ump, Modem, Décil-verts. <u>Pas de vote:</u> PS. <u>Contre:</u>

#### **ECO-QUARTIER FLUVIAL**

# Concertation précipitée pour 2.000 logements nouveaux.

A nouveau, le maire a tout fait pour empêcher la réflexion sur l'utilité de 2.000 nouvelles constructions entre Mantes la Jolie et Rosny, pompeusement nommées "écoquartier fluvial".

2.000 logements, ce n'est pourtant pas rien. Cela représentera 6.000 habitants et 3 à 4.000 voitures supplémentaires dans une zone actuellement destinée aux déchets (station d'épuration notamment).

Faut-il encore densifier le territoire de notre commune? Quels emplois prévus? Quelles infrastructures de circulation et de transport? Quelles conséquences sur notre qualité de vie?

Pour un sujet d'une telle ampleur, j'ai proposé que l'on prenne vraiment le temps d'y réfléchir avec toute la population. Refus du maire. J'ai donc voté contre.

#### Les votes.

<u>Pour:</u> Ump-Modem. <u>Abstention:</u> PS, Décil-verts. <u>Contre:</u> PCF.

### Conseil municipal du 13 décembre 2010

Depuis l'arrivée de la droite en 1995, le dernier conseil municipal de l'année vote le budget de la commune. C'est donc un moment important puisqu'il détermine les réalisations municipales et, normalement, les impôts des Mantais (voir cidessous). A cette occasion, ce sont plusieurs documents importants (plus de 300 pages) qui sont remis aux conseillers municipaux. On aurait donc pu espérer que le maire engagerait sérieusement ce débat. Peine perdue ... puisque le maire a noyé ce budget sous un déluge d'autres délibérations (71!) tentant de faire passer ses décisions au pas de charge jusqu'à .. 2h30 du matin.

#### **BUDGET MUNICIPAL.**

#### Non sincère et dangereux.

Pour la première fois de son histoire, le Conseil municipal a voté le budget sans déterminer les taux d'imposition (que le maire veut fixer plus tard).

En clair, le maire ne sait pas si le budget est équilibré ou pas et refuse de déterminer aujourd'hui les impôts locaux pour 2011.

Ce que l'on sait, c'est que des économies vont être réalisées sur les services rendus aux habitants, sur le personnel, sur l'action culturelle et sportive, sur les associations. Un des seuls postes de dépenses en augmentation (+ 11%) est ... l'indemnité des maire-adjoints.

Quant à la dette, elle progresse à nouveau de 6 millions d'euros pour cumuler à 96 millions d'euros (voir en page 2).

#### Les votes.

Pour: Ump, Modem. Contre: PCF, PS, Décil-verts.

#### RECOURS.

A de nombreuses reprises, le maire s'est joué, à mon avis, de la légalité. Si j'ai pu obtenir en séance (de haute lutte!) que certains débats légaux (modalités de vote sur le budget par exemple) ou que certains votes à bulletins secrets (CAMY) aient bien lieu, le maire s'est obstiné à faire voter ensemble 3 budgets (municipal, Zac des Bords de Seine, Bâtiments locatifs), à refuser le vote à bulletins secrets sur les délégations de la Ville. Il a également fait voter plus d'une vingtaine d'avenants concernant des marchés publics pour l'ex-école Paul Bert et l'école Curie alors même qu'elles avaient été inaugurées quelques semaines auparavant.

Je défère donc ces décisions au contrôle de légalité de la Préfecture des Yvelines et je saisis la Cour régionale des comptes.

#### PRATIQUES INDECENTES.

#### L'humiliation publique de Clotilde Kraus.

Il ne fait pas bon être en désaccord avec le maire quand on est de droite.

Arguant de "la perte de confiance" envers son adjointe, le maire a fait voter sa déchéance de son poste de maire-adjointe puis son remplacement à la CAMY et à diverses représentations de la Ville. Le message que symbolise cette "mise à mort politique" est clair: "il coupera la première tête qui dépassera" dans sa majorité.

Pour la déchéance de Mme Kraus et l'élection d'une nouvelle maire-adjointe, j'ai refusé de participer à cette mascarade indigne.

#### LOGEMENTS SOCIAUX A GASSICOURT.

#### Exactement ce qu'il ne faut pas faire!

Le coefficient d'occupation des sols (COS) pourra augmenter jusqu'à 50% à Gassicourt pour les nouvelles opérations et constructions de logements sociaux. En clair, là où on peut mettre deux logements "normaux", on pourra placer trois logements sociaux.

Cela veut dire que l'on va réduire les espaces verts ou non construits pour les logements sociaux. Au détriment, c'est évident, des futurs locataires eux-mêmes, de l'équilibre du quartier et de l'environnement.

#### C'est typiquement ce qu'il ne faut pas faire.

D'autant que la commune perçoit des subventions du Conseil général pour faire autrement. Il lui est donc possible d'utiliser ces dernières en faveur des sociétés HLM et d'exiger en contrepartie des logements décents, accessibles à tous et s'intégrant parfaitement dans l'environnement.

J'ai bien évidemment voté contre. Par contre, je regrette que ma position de bon sens et d'équité n'ait pas été suivie par les deux autres groupes d'opposition (*PS et Décil*) qui ont voté avec la majorité municipale sous prétexte de "faciliter la construction sociale". . . . Construction sociale au rabais?

#### Les votes.

Pour: Ump, Modem, PS, Décil-verts. Contre: PCF.

<u>Hôpital de Mantes. NON A LA FERMETURE DE LA CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.</u>

### Grande réunion publique d'informations et de mobilisation Jeudi 20 janvier à 20h30 Espace Corot à Rosny sur Seine

"Qu'ils soient toujours en poste ou non, le Ministre de la Santé et le Directeur de l'Agence Régionale de Santé devront bien finir par entendre - enfin - la population du Mantois, le personnel hospitalier, les communes".

C'est clair, le comité Cœur.Hôpital.Mantes, fort de plus de 15.000 signatures sur sa pétition, est bien décidé à ne pas lâcher.

Il a interpellé à nouveau les ministres, le Président du Conseil régional, les maires et obtenu de nouveaux soutiens d'élus.

La décision de Claude Evin est d'ailleurs si inacceptable que même les dirigeants de la clinique privée de Goussonville se sont insurgés contre elle et les pratiques pour le moins anormales qui l'ont précédée.

Jeudi 20 janvier, dans le prolongement des actions ouvertes à toutes et à tous, cette réunion publique sera l'occasion de montrer qu'ensemble, nous ne lâcherons pas. Nous obtiendrons la réouverture de la salle de coronarographie à l'Hôpital de Mantes la Jolie.

En savoir davantage → le blog du comité: <a href="http://www.coeur-hopital-mantes.fr">http://www.coeur-hopital-mantes.fr</a>

## DECES DE RENE MARTIN Un grand Monsieur s'en est allé.

René Martin est parti lundi 20 décembre à l'âge de 92 ans.

Résistant, il fut à l'origine de la création dans la clandestinité en 1942 du Comité de Libération à Mantes (dont il assura la vice-présidence puis la présidence après la déportation de Louis Cauzard), conseiller municipal puis conseiller général de Mantes la Jolie avant d'être élu maire de Mantes la Ville, son action a fortement marqué notre région.

Né à Mantes la Jolie où il a toujours résidé, il me disait en souriant, il y a quelques mois qu'il n'avait en fait parcouru que quelques mètres depuis sa naissance.

René, c'était aussi quelqu'un qui savait écouter, très respectueux des autres. Je me souviendrai toujours des précautions oratoires qu'il avait prises pour me proposer une rencontre chez lui "qui pourrait peut-être m'être utile dans mon mandat d'élu".

Je garde un souvenir ému de ce grand Monsieur et ami qui va beaucoup nous manquer.